

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Loudéac. A l'audience du quinze ¹² ~~juin~~ ¹⁴ ~~juin~~ mil neuf cent vingt deux le tribunal de

Loudéac a rendu le jugement suivant.
Le (1) Déclare constant, comme étant ~~survenue~~ ^{mit neuf cent vingt deux} le ~~sept~~ ^{neuf} octobre mil neuf cent dix huit à la maison-béné près Laon (disme) le décès de Duchénoy Jean-
(2) Marie, François, caporal au 30^e régiment d'infanterie profession de territoriale né le 19 octobre 1846 à Loudéac (Lois. Inférieurs, fils de Jean-Marie et de Françoise-Marie Marchand, époux de Marie Joséphine Bault, domicilié à Loudéac est mort pour la France

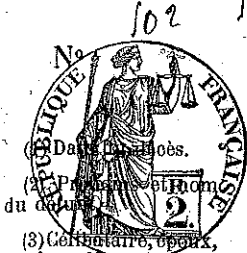
Cardonne transcription de ce jugement sur les registres de l'année courante de Loudéac et mention dudit jugement à la suite de la table domicilié à des registres des décès de la dite commune est précédé (4) pour l'année 1918 tant sur l'exemplaire existant à la mairie que sur celui

Dressé, le ~~neuf~~ ^{mil neuf cent vingt deux} ~~sept~~ ^{neuf} octobre ~~à~~ ^{au} Greffe du Tribunal de Loudéac ~~sur la déclaration~~
à ~~deux~~ ^{une} heure

de (5) Le jugement ci-dessus a été transcrit ce jour, vingt deux juin mil neuf cent vingt deux par Nous, George, Jules, Joseph, Radiguel, Maire de Loudéac.

et de (5) Quarante et un mots rayés et approuvés

qui, lecture faite, ont signé avec Nous, *George Radiguel*



- (1) En son domicile (ou rue... lieu dit).
- (2) Prénoms, noms, âge, profession, domicile et parenté des déclarants.
- (3) Célibataire, époux, veuf ou divorcé.
- (4) En son domicile (ou rue... lieu dit).
- (5) Prénoms, noms, âge, profession, domicile et parenté des déclarants.

Les déclarants,
Photocopie certifiée conforme à l'acte original à la date du :

L'Officier de l'Etat-Civil,

31 OCT. 2008

Pour le Maire
l'Agent Délégué

[Signature]